



**REUNION PARLEMENTAIRE A L'OCCASION DE
LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES**

Durban (Afrique du Sud), 5 décembre 2011

*Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et
le Parlement de la République d'Afrique du Sud*



Seul le texte prononcé fait foi

**DISCOURS DU PRESIDENT HONORAIRE DE L'UIP, M. THEO-BEN GURIRAB,
A LA SEANCE INAUGURALE DE LA REUNION PARLEMENTAIRE
A L'OCCASION DE LA COP17/CMP7**

Durban, 5 décembre 2011

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale de l'Afrique du Sud,
Madame la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe,
Monsieur le Représentant résident du PNUD en Afrique du Sud,
Chers parlementaires,
Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à la Réunion parlementaire organisée à l'occasion de la Conférence de Durban sur les changements climatiques.

J'aimerais tout d'abord remercier mon ami, Max Sisulu, Président de l'Assemblée nationale de l'Afrique du Sud, de sa coopération et de son hospitalité. Nous sommes reconnaissants à l'ensemble des parlementaires et du personnel du Parlement sud-africain qui ont travaillé sans répit à la préparation de cette rencontre.

Je voudrais également remercier tout particulièrement le Programme des Nations Unies pour le développement. Son bureau en Afrique du Sud nous a apporté des conseils et une aide essentiels pour concevoir un programme de débats intéressant.

Permettez-moi en outre de vous adresser les meilleurs vœux du Président récemment élu de l'UIP, M. Abdelwahad Radi. Il y a quelques jours à peine, le Maroc a tenu des élections législatives, lors desquelles M. Radi a été confortablement réélu et je profite de cette occasion pour le féliciter. M. Radi n'a pu être présent à Durban en raison de questions urgentes à traiter dans son pays au lendemain des élections et c'est pourquoi il m'a demandé de présider la présente rencontre en son nom.

En tant que Président honoraire de l'UIP, je suis heureux que durant mon mandat, l'UIP ait fait une priorité de l'action parlementaire sur les changements climatiques. Je me souviens que lors de l'Assemblée tenue par l'UIP à Nusa Dua en 2007, il y a eu une déclaration spéciale de la présidence de l'Assemblée sur ce sujet. L'UIP a engagé alors une campagne visant à inciter les parlements à s'atteler sérieusement à la question des changements climatiques. Nous n'en sommes que plus déçus par l'absence de progrès tangibles dans les négociations internationales sur le sujet.

Il est évident que les parlementaires ne peuvent se permettre de rester les bras croisés en attendant que les négociateurs des gouvernements parviennent à des accords mondiaux contraignants. Nous nous devons d'agir à travers la législation et en demandant des comptes à nos gouvernements respectifs.

C'est déjà le cas dans certains pays. Du Bangladesh au Royaume-Uni, du Mexique aux Philippines, de l'Uruguay à l'Afrique du Sud, les exemples de mesures législatives face au défi des changements climatiques sont légion. Certaines structures parlementaires régionales, telles que le Parlement

panafricain et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, ont d'ailleurs lancé des campagnes dynamiques.

L'objectif d'un développement sobre en émissions et résistant aux effets des changements climatiques exige des cadres législatifs suffisamment complets. Il y a en effet de nombreux enjeux politiques. Et c'est ce dont nous devons débattre.

Mais nous devons aussi nous adapter à ce qui est désormais une réalité. Les derniers rapports scientifiques montrent que le climat s'est d'ores-et-déjà réchauffé. Certains scénarios font apparaître que le nombre de jours de canicule pourrait être multiplié par 10 dans la plupart des régions. De même, les fortes précipitations seront plus fréquentes et la vitesse des cyclones tropicaux augmentera. La science nous permet de voir comment aider les populations vulnérables à mieux faire face aux changements climatiques grâce à la gestion des risques de catastrophe et aux mesures d'adaptation.

A ce sujet, je voudrais remercier Mme Margaret Wahlström, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe. C'est un privilège que de pouvoir la compter parmi nous aujourd'hui.

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, au mois de décembre, l'ONU tient sa session annuelle sur les changements climatiques. Des milliers de personnes - et de parlementaires - viennent du monde entier pour y prendre part.

Nombreux sont ceux qui se demandent où cela nous mène, pourquoi les négociations sont si longues, si elles vont dans le bon sens et si la communauté internationale est à même d'apporter une solution collective à la hauteur de l'urgence et de l'ampleur du problème.

En tout état de cause, c'est actuellement le seul forum de négociation internationale sur les changements climatiques. Et qui plus est, il prévoit des mécanismes de protection des intérêts des pays en développement et en particulier des plus vulnérables. Dans un monde d'inégalités, c'est un aspect à ne pas négliger. Et ce forum exige contribution, participation, suivi et contrôle législatifs, un rôle qui nous incombe.

C'est pour cette raison que l'UIP et le Parlement sud-africain ont décidé ensemble qu'il était utile que les parlementaires aient leur propre réunion à Durban. Nous pouvons apporter une contribution sans équivalent au processus en cours.

Le programme de notre réunion est des plus riches. Nous commencerons par une présentation sur la question complexe et périlleuse du financement de la lutte contre les changements climatiques, et notamment des promesses de financement à court et à long terme, avant de nous pencher sur la manière de créer des conditions propices à la réalisation de projets reposant sur les énergies renouvelables et produisant peu de carbone.

Ensuite, nous assisterons à un aperçu de la progression des négociations sur les changements climatiques qui se tiennent au Centre de conférences à quelques kilomètres d'ici. Enfin, nous étudierons comment créer des synergies entre l'action des parlementaires nationaux et celle des pouvoirs publics locaux.

A l'issue de nos délibérations, j'espère que nous parviendrons à un consensus sur le projet de document final. Celui-ci est court et va droit au but. Il envoie un message clair des parlements aux négociateurs des gouvernements et nous donne quelque chose sur quoi nous appuyer pour agir dans nos parlements respectifs.

Sur ces mots, je vous souhaite des débats fructueux.

Je vous remercie.